

Liberté Égalité Fraternité

ENJEUX ET PRIORITÉS DE L'ÉTAT SUR LA GESTION DE L'EAU EN RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Comité de bassin - 6 décembre 2024

Fabienne BUCCIO, préfète de région

Jean-Philippe DENEUVY, DREAL

Thierry DEVIMEUX, préfet de la Drôme

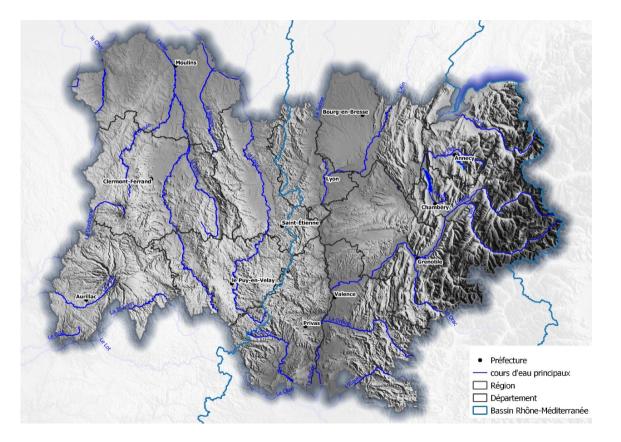


Photographie de la région Auvergne-Rhône-Alpes et enjeux de l'eau

Fabienne BUCCIO



Panorama de la région Auvergne-Rhône-Alpes



Une région de 12 départements, dont 8 sur le bassin Rhône-Méditerranée

Massif alpin et Massif central

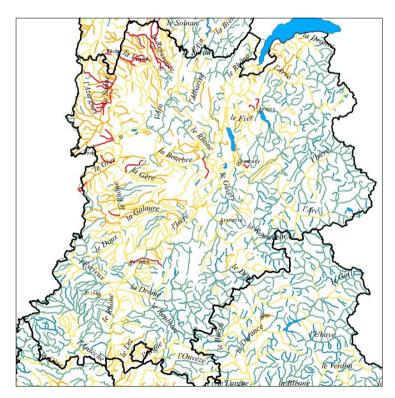
2 métropoles sur le bassin Rhône-Méditerranée : Lyon, Grenoble

Couloir rhodanien urbanisé *et* agricole

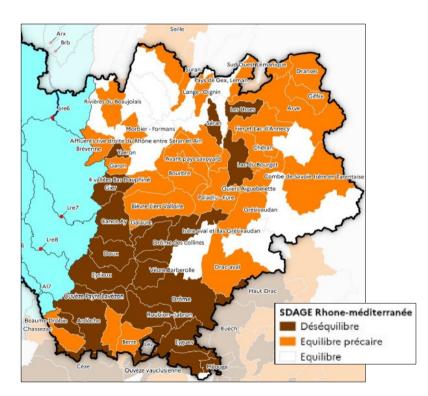
Le fleuve Rhône transfrontalier



Principaux enjeux de conciliation entre activités anthropiques et état des eaux



52 % des masses d'eau en bon état écologique



21 bassins identifiés en déséquilibre quantitatif dans le SDAGE Rhône-Méditerranée



La stratégie régionale Eau-Air-Sol-Energie et la déclinaison de la COP planification écologique





- Déployer la démarche «captages prioritaires»
- Mettre en œuvre le plan «eau» national sur la gestion quantitative
 - Décliner Ecophyto





Des actions fortes de la région Auvergne-Rhône-Alpes sur les enjeux du bassin

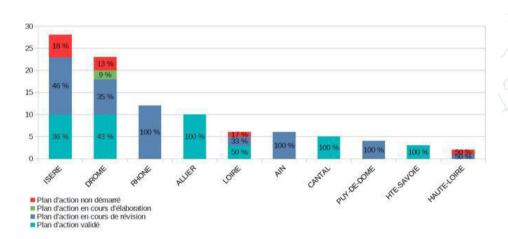
Jean-Philippe DENEUVY

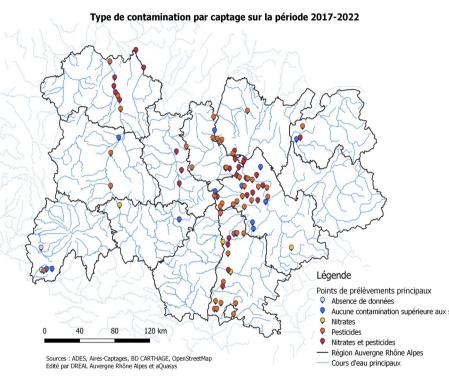


La protection de la ressource en eau potable

Une ressource abondante mais fragile

98 captages considérés « prioritaires »





Une **forte dynamique d'actions** sur les captages prioritaires



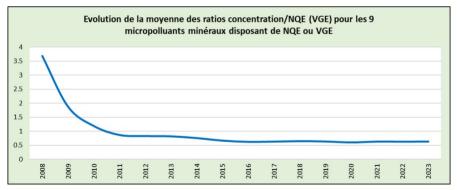
Des secteurs fortement urbanisés - des pollutions industrielles

Une amélioration mais un impact réel dans certains territoires (sud de Lyon par exemple), qui appelle des actions fortes :

- Durcissement de l'encadrement et diminution des rejets
- Contrôles coup de poing et contrôles thématiques
- Action spécifique sur la contamination aux substances perfluorées









Des secteurs fortement urbanisés – l'implication des acteurs sur les solutions fondées sur la nature



Métropole de Lyon : la désimperméabilisation s'impose dans les chantiers

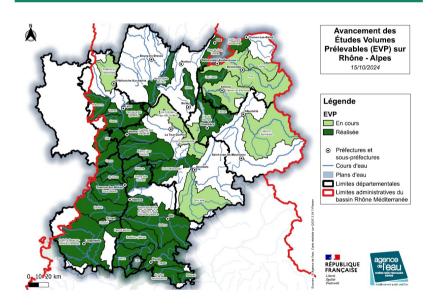


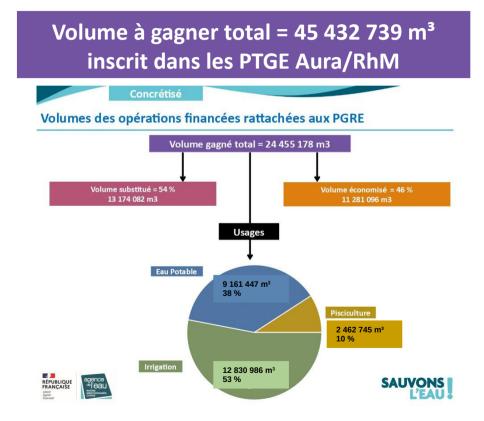
Chantier CNR de restauration des marges alluviales et de remise au cours d'eau de sédiments sur la chute de Pierre Bénite



Une expérience du partage de l'eau : sobriété et partage de la ressource

28 PTGE adoptés et en cours de mise en œuvre en Auvergne-Rhône-Alpes dans le bassin RhM







Une expérience du partage de l'eau : les entreprises

SOBRIÉTÉ ET EFFICACITÉ
HYDRIQUES DES ENTREPRISES

Économisons l'eau, préservons notre territoire et nos activités

Une démarche partenariale initiée en 2023

Objectifs: pour toutes les entreprises:

- Un cadre de gestion de crise sécheresse mieux connu, compris, plus équitable
 → mieux appliqué
- Un engagement dans l'efficacité et la sobriété hydrique.

Moyens d'actions :

- Communication, diffusion de bonnes pratiques
- Accompagnement (méthodologique, technique, financier)
- Respect de la réglementation
 - Mise en place de Plans de Sobriété Hydrique pour les ICPE





























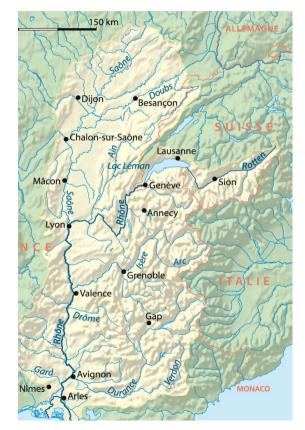


Des enjeux spécifiques sur la région Auvergne-Rhône-Alpes

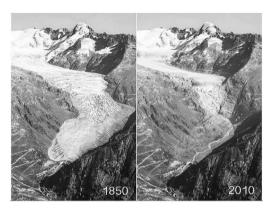
Fabienne BUCCIO



Le fleuve Rhône, un axe structurant







Évolution du glacier du Rhône (source - Suisse)

Extrait du PBACC:

≪ Sur l'Arve, le retrait des glaciers pourrait induire d'ici la fin du siècle, d'une part une augmentation des débits hivernaux (car moins de neige, plus de pluies et moins de stockage naturel) et d'autre part une baisse des débits estivaux. La contribution des glaciers aux débits de l'Arve pourrait diminuer de 50 à 70 % »

13



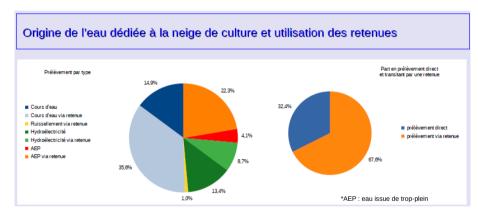
Evaternité

Des territoires de montagne en transition



Tourbière du vallon de la Muzelle, 38

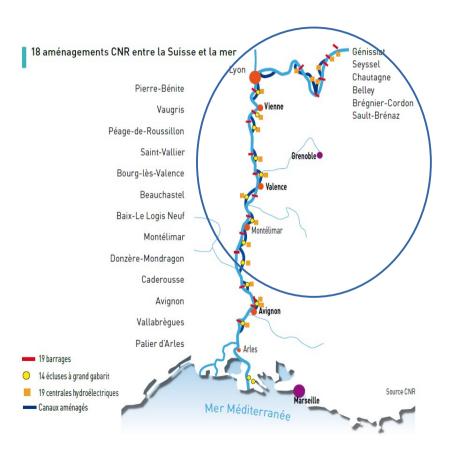
Extraits du bilan 2022-2023 de l'observatoire de la neige de culture en Savoie :

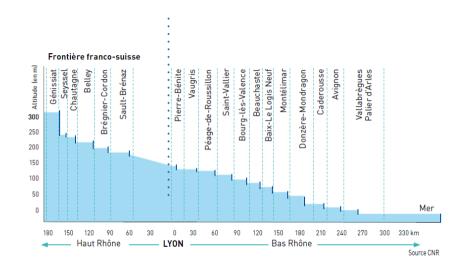






Contribution forte à la production énergétique : le fleuve Rhône





20 aménagements hydroélectriques dont 17 dans la région

4 centrales nucléaires, toutes dans la région



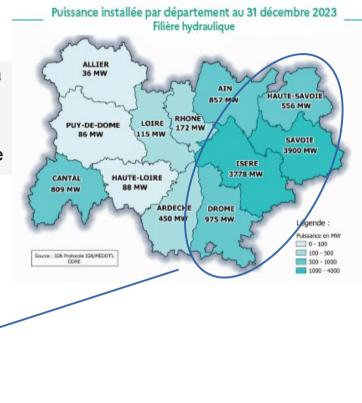
Contribution forte à la production énergétique : hydroélectricité et gestion de l'eau

Puissance installée sur toute la région :

11853 MW fin 2023

46 % de la production nationale

Dont 9 209 MW pour les 4 départements alpins : Haute-Savoie, Savoie, Isère et Drôme







Enjeux de l'eau et priorités stratégiques dans le département de la Drôme

Thierry DEVIMEUX



Témoignage des priorités stratégiques du plan d'action de la Drôme

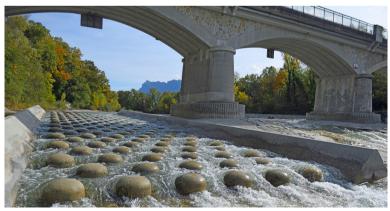


- La gestion de l'eau : un enjeu prioritaire pour la Drôme.
- Des assises de l'eau avec deux séances plénières, 250 personnes pour construire un dialogue territorial sur ce sujet. Une synthèse des travaux partagée avec l'AERMC et le CD 26.
- Une feuille de route départementale avec 5 axes et 33 actions qui est issue des priorités annoncées dans le plan Eau et de la réflexion partenariale issue des Assises de l'Eau.
- Une démarche préalable pour consolider les discussions sur les PTGE.



Témoignage des priorités stratégiques du plan d'action de la Drôme





<u>Axe 1</u> - Agir sur tous les usages pour consommer moins

<u>Axe 2</u> - Optimiser l'utilisation et la gestion de la ressource

<u>Axe 3</u> - Sécuriser l'alimentation en eau potable en quantité et en qualité

<u>Axe 4</u> - Agir sur la gouvernance, la connaissance l'appui technique et financier

<u>Axe 5</u> - Mieux répondre aux évènements exceptionnels liés au changement climatique



FIN